28ème édition des 30 bornes de Saint-Paër
Dimanche 25 février 2024

BULLETIN COLLECTIF D'INSCRIPTION (à compléter lisiblement)

Nom du club ou de l'association : ……

INTERLOCUTEUR :
NOM et Prénom : ……. ☎ ……

Email en MAJUSCULES : ……@……

NOM et Prénom ou Nom de l'équipe	30 B Relais Marche	H/F	Date de naissance	N° de LICENCE	Adresse mail	Tarif

Joindre la photocopie de la licence de chaque inscrit (mention sport, course à pied ou athlétisme en compétition).
Sinon comme pour les non-licenciés OU licenciés non FFA, joindre obligatoirement un certificat médical datant de moins d'un an à la date du 25 février 2024 attestant la non contre-indication à la pratique du sport, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

Tarif :

- 30 bornes en individuel : 18€ / Tarif groupe : 16€ à partir de 10 coureurs
- Relais : 36€ par équipe / Tarif groupe : 33€ à partir de 10 équipes
- Marche 11.5 km : 10€ / Tarif groupe : 9€ à partir de 10 marcheurs

A retourner par courrier **avant le mercredi 21 février 2024**, (accompagné du chèque à l'ordre de l'association « Les 30 bornes de St-Paër » à l'adresse du référent de l'organisation indiqué ci-après).

Référent organisation	***Site internet du club***
LABOULAIS Thierry 2 rue Paul VERLAINE 76960 Notre Dame de Bondeville Laboulais.thierry@gmail.com	https://www.30bornes.co Règlement complet de l'épreuve sur ce site et notamment les consignes sanitaires